



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT  
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE  
"CONTES DE LA LANDE ET DE LA BRUME"  
PAR L'ASSOCIATION LES SINGULIERS A LA  
MEDIATHEQUE DE COEUR DE VILLE LE  
SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 A 20H00**

**DÉCISION N° DM-20-094  
EN DATE DU 27 MARS 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de l'association Les Singuliers représentée par Madame Florence Pirot, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 49, Grande rue – 90300 SERMAMAGNY, le samedi 31 octobre 2020 à 20h00 dans la Médiathèque située à Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Les Singuliers représentée par Madame Florence Pirot, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 49, Grande rue – 90300 SERMAMAGNY, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Contes de la lande et de la brume », le samedi 31 octobre 2020 à 20h00 dans la Médiathèque située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille soixante-deux euros (1 062,00 € T.T.C.) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200327-lmc1H7233H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/03/2020  
Date de Publication : 27/03/2020